Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1972)

Heft: 192

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand No 192 31 août 1972 Neuvième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 33 francs jusqu'à fin 1972: 12 francs Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 1047 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10

CCP 10-15527

Imprimerie Raymond Fawer S.A. Ont collaboré à ce numéro:

Claude Bossy Jean-Daniel Delley Ruth Dreifuss Jean-Claude Favez Jean-Pierre Ghelfi Bernard Sadoulet

192

Les voyages en zigzag d'un xénophobe zurichois en Grèce

Ci-dessous, un extrait du journal grec To Vima, 10 août 1972:

« Des déclarations du D^r Reich, « conseiller national » suisse (Zurich), en vacances en Grèce, il ressort, entre autres, que « c'est avec une absence du sens des responsabilités — qui dénote un esprit superficiel — qu'on lance des accusations et des jugements défavorables contre le nouveau (sic, note du traducteur) gouvernement, sans nullement tenir compte de la situation générale des affaires (du pays).

» Afin que la Grèce ne devienne point la victime de la gauche extrémiste, il y a lieu de faire l'éducation du peuple (grec) et de le conduire par étapes à la démocratie (ou à la république?, le terme grec « democratia » peut avoir les deux sens, note du traducteur).

» Les sondages étendus auxquels j'ai personnellement procédé dans l'opinion publique grecque et qui sont représentatifs pour avoir été menés dans toutes les couches du peuple, ont fait apparaître qu'un pourcentage supérieur à 90 % de la population approuve la politique gouvernementale actuelle. »

L'indécence des propos du parlementaire « républicain » zurichois se passe de commentaire. On ne sommera même pas ce conseiller national de détailler les résultats de ses « sondages » (tout de même 3 % de régression, puisque le score de Papadopoulos était 93 %) qui seraient, à notre connaissance, le premier « gallup » organisé dans le pays de la démocratie depuis 1967.

Le plus plaisant, ou le plus sinistre, est que la condescendance méprisante manifestée dans ces déclarations à l'endroit du peuple grec, condescendance bien dans la ligne xénophobe du nommé Reich, lui a valu une réplique en Grèce-même. Voici ce que l'on peut lire dans To Vima du

12 août sous le titre « Mémoires de... Reich » (article signé Akroatès):

« Impayable, ce député suisse en vacances en Grèce, et comme son nom lui va bien!

» Jouissant des biens fournis par notre tourisme accueillant, sans crainte d'être accusé d'intervention dans nos affaires intérieures, il a procédé à deux déclarations étonnantes (adressées à qui?) dont j'admire l'impeccable cohérence sur le plan logique. Il a dit : « Il faut qu'on fasse l'éducation du peuple grec et qu'il soit conduit par étapes à la démocratie », et encore : « Les sondages étendus et représentatifs de l'opinion publique dans toutes les couches de la population font apparaître qu'un pourcentage supérieur à 90 % de cette population approuve la politique gouvernementale actuelle ».

» Donc, d'un côté, il constate que notre éducation politique reste à faire et que, d'autre part, nous approuvons la politique gouvernementale actuelle dans un pourcentage de 90 %. Mais, ô cher homme, si la première constatation est vraie, comment justifiez-vous la seconde?

» Je souhaiterais de toute mon âme à M. Reich que la Suisse ait également une politique gouvernementale similaire.

» Nous autres Grecs, nous aidons toujours et de façon désintéressée les autres peuples... »

A propos, avez-vous passé de bonnes vacances?

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3: Le pouvoir dans l'entreprise: De la monarchie à la direction par objectifs; pp. 4/5: L'apprentissage du dialogue au régiment d'infanterie 9, Le carnet de Jeaniouis Cornuz; pp. 6/7: Impôt négatif, McGovern et le Parti socialiste suisse, Actualité bernoise, La semaine dans les kiosques alémaniques; p. 8: Quatre semaines avant d'accepter l'initiative contre l'exportation d'armes, Courrier,